



# Conseil communal du Chenit

## RAPPORT

*de la commission permanente des Finances du Conseil communal*

**Objet : Préavis 06/2026 – Développement d'un système d'éco-vaisselle**

***Au Conseil communal du CHENIT,  
Madame La Présidente,  
Mesdames et Messieurs,***

La Commission des finances s'est réunie le mardi 31 mars 2026 pour l'étude de ce préavis.

Etaient présents à cette occasion :

M. Pierre Olivier Capt	UDI, Président
M. Raymond Lavanchy	UDI
M. Eric Rochat	Rose – Vert
M. Jan Pittet	Rose – Vert
M. Marc Ferrari	Force3, rapporteur

L'objet cité en titre figure dans le plan des investissements 2026.

La commission se réjouit de la répartition du financement de ce projet entre les différentes entités. Cet investissement constitue une participation de la Commune et n'est pas soumis à l'amortissement. Le financement de ce préavis n'appelle aucune autre remarque particulière.

Arrivée au terme de l'étude de ce préavis 06/2026, la Commission des Finances unanimes, vous invite, Mesdames, Messieurs à adopter les conclusions :

1. accorde un crédit de CHF 71'000.00 (septante et un mille francs) à la Municipalité pour participer au développement d'un système d'éco-vaisselle ;
2. autorise la Municipalité à emprunter, si nécessaire, la somme de CHF 71'000.00 (septante et un mille francs) dans le cadre du plafond d'endettement de CHF 40'000'000.00 de la législature 2021-2026.

Au nom de la Commission des Finances

Marc Ferrari, rapporteur

Le Sentier, le 18 avril 2026